

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 janvier 2016

Le Conseil municipal de la commune de BROU s'est réuni en séance ordinaire à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Philippe MASSON, Maire.

Présents : M. MASSON Maire, M. KIBLOFF 1^{er} adjoint, Mme SARRAZIN 2^{ème} adjointe, M. CAILLARD 3^{ème} adjoint, Mme THIRARD 4^{ème} adjointe, M. PELLETIER 5^{ème} adjoint, Mme SALIN 6^{ème} adjointe, Mme RICHE, M. MONACO, Mme HUET-CAILLARD, Mme DOUCET, Mme ALLION, Mme LESIEUR, M. GRANGER, M. BROUARD, M. LOUIS, M. HOUDIERE

Absents représentés : Mme PILON (pouvoir à Mme ALLION), M. DEBUSNE (pouvoir à M. MONACO), M. VOUZELAUD (pouvoir à M. MASSON), Mme GAUDIN (pouvoir à M. KIBLOFF), Mme HERMELINE (pouvoir M. LOUIS), M. BURIC (pouvoir à Mme SALIN)

Absent non représenté : /

Secrétaire de séance : M. BROUARD

1) Demande de subventions pour le financement de la salle omnisports

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve** le projet de réalisation des travaux de construction d'une salle Multisports, pour un montant de 333.334,00 Euros Hors Taxes – soit : 400.000,00 Euros Toutes Taxes Comprises.

Sollicite à cet effet une subvention pour cette réalisation auprès de :
Monsieur le Préfet dans le cadre de la D.E.T.R.,
Monsieur le Président de la région,

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

⇒ Montant des travaux	333.334,00 Euros H.T.
⇒ Subvention F.D.Ai.C. (20 % de 150.000)	30.000,00 Euros
⇒ Subvention D.E.T.R. (20 %)	66.666,00 Euros
⇒ Subvention Région (20 %)	66.666,00 Euros
⇒ Fonds de concours de la Communauté de Communes du Perche-Gouet.....	20.000,00 Euros
⇒ Subvention auprès de Monsieur Philippe VIGIER – Député d'Eure-et-Loir – dans le cadre des fonds de la « réserve parlementaire ».	20.000,00 Euros
⇒ Emprunt	100.000,00 Euros
⇒ Autofinancement	96.668,00 Euros
⇒ T.V.A.	<u>66.666,00 Euros</u>
Total T.T.C.	400.000,00 Euros

TOUR DE TABLE

- Madame SALIN indique que le Conseil Municipal des Jeunes a récolté la somme de 556,50 €uros dans le cadre du Téléthon 2015
Par ailleurs, elle informe que le C.M.J. se rendra à l'EHPAD-Maison de Retraite le 10 février prochain pour y organiser une animation
- Madame THIRARD annonce le concours de tir à l'arc départemental le 30 janvier prochain à la salle des sports
- Monsieur KIBLOFF évoque l'Assemblée Générale de l'UCIA du 21 janvier
Puis, soulève le problème de la sonorisation pour l'animation de la Saint Valentin sur le marché.
- Madame LESIEUR souhaite faire le point sur les professionnels médicaux qui rejoindront la maison de santé pluridisciplinaire qui ouvrira ses portes dans quelques jours.

Fin de séance 21 h 45